

Contre la réforme des retraites, Poursuivons la mobilisation ! Grève interprofessionnelle Mardi 31 janvier 2023

Le 19 janvier, des millions en grève et en manifestation pour exiger le retrait de la réforme des retraites

À l'appel de toutes les organisations syndicales du pays, plus de 2 millions de salariés et de jeunes se sont mis en grève et ont manifesté contre le projet MACRON-BORNE de réforme des retraites.

Pour la majorité de la population, ce projet de réforme est injuste, injustifié et injustifiable :

la retraite MACRON-BORNE, ce sera soit la misère, soit le cimetière !

Le recul de l'âge légal de départ à 64 ans avec 43 ans de cotisations signifie simplement que pour la majorité des salariés, ce projet entraînera soit une baisse de la pension (du fait d'une carrière incomplète à 64 ans), soit une réduction de l'espérance de vie à la retraite (lié au recul du départ au-delà de 64 ans pour avoir la totalité de ses annuités).

2 ans en plus pour les carrières longues :

Le gouvernement prétend maintenir les dispositions pour les carrières longues... C'est en réalité un mensonge : pour les carrières longues, comme pour les salariés, ce sera 2 ans en plus avec 1 année de cotisations supplémentaire (soit 44 ans au lieu de 43 !)

Pas de déficit du système des retraites :

le système est aujourd'hui excédentaire (+3,2 milliards d'€ sur 2 ans) et selon le COR, il n'y a pas de « dynamique non contrôlée des dépenses de retraites ».

Espérance de vie en bonne santé :

63 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes : avec la réforme, personne ne pourra profiter d'une retraite en bonne santé ! Il faut en plus tenir compte des situations socio-professionnelles : selon l'INSEE, 1/4 des salariés les plus pauvres est déjà décédé à 62 ans, l'âge actuel de la retraite !

Le miroir aux alouettes de la pénibilité :

Le gouvernement promet de prendre en compte 3 nouveaux facteurs de risques... ceux-là-même qui ont été supprimés par les ordonnances MACRON de 2017 ! Comment y croire quand en plus, il supprime les dispositifs pénibilités (catégorie active) dans le public. Il prévoit de mettre en place un système extrêmement compliqué dépendant d'un compte individuel en supprimant les départs anticipés relevant de dispositions collectives

**NON à la
réforme des
retraites !**

Espérance de vie à la retraite :

Elle était de plus de 25 ans avant 2010. Aujourd'hui elle n'est plus que de 24,5 ans... Elle tomberait en-dessous de 23 ans après 2030 ! Avec la réforme MACRON-BORNE, c'est 2 ans de labeur en plus et 2 ans de vie à la retraite en moins

Revalorisation des petites retraites : une tromperie du gouvernement !

La retraite minimale à 1200 € est une mesure prévue depuis... 2003 ! Le gouvernement ne ferait que mettre en œuvre un dispositif prévu depuis longtemps... Outre que ce montant se situe aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté, il faudra avoir effectué une carrière complète (43 ans) et avoir travaillé à temps complet jusqu'à 64 ans pour en bénéficier. En réalité très peu de salarié se retrouveront dans cette situation : Personne n'échappera à la décote... sauf à travailler au-delà de 65 ans ! Tous les salariés seront perdants ! Les femmes et les salariés précaires seront les plus touchés : Pour eux ce sera la double peine !

**POUR FO, ÇA SUFFIT : non au recul de l'âge de la retraite,
non à l'allongement de la durée de cotisation,
Pour la défense de notre système de retraite et de tous ses régimes,
Retrait de la réforme des retraites MACRON-BORNE**

Nous pouvons faire reculer le gouvernement !

Il a reculé en 2019-2020 face à notre mobilisation. D'ici le 31 janvier, organisons les réunions d'informations, les assemblées générales pour préparer la grève et sa reconduction

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE
Mardi 31 janvier 2023
MANIFESTATION à 10 h place du 1er mai à Clermont Ferrand